

LES FINANCES

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR L'ÉMISSION
D'OBLIGATIONS À COURT TERME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. McMillan (Welland): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances. Le ministre pourrait-il faire une déclaration à la Chambre, aujourd'hui ou très prochainement, au sujet de la plus récente émission publique d'obligations à court terme, quant au montant, à la date d'échéance, à l'intérêt et ainsi de suite?

Des voix: Au *Feuilleton*!

M. l'Orateur: Je crois que l'honorable député ferait mieux d'inscrire cette question au *Feuilleton*.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il ne s'agit pas d'une question qu'on pourrait inscrire au *Feuilleton*, car l'honorable député a demandé au ministre des Finances de formuler une déclaration concernant une émission d'obligations du gouvernement qui est maintenant offerte au public. Je ne vois pas comment on pourrait inscrire au *Feuilleton* une demande de déclaration à la Chambre.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Je dois préciser que je n'ai pas l'intention de commettre l'inconvenance d'accepter l'invitation de formuler une déclaration concernant une émission publique dont la souscription ne doit s'ouvrir qu'à cinq heures cet après-midi.

L'IMMIGRATION

DÉCLARATION SUR L'ENTRÉE DIRECTE DES
IMMIGRANTS EUROPÉENS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, hier l'honorable député de Port-Arthur m'a posé une question sur le transport direct d'immigrants européens au Canada. Je lui ai alors dit qu'une réunion avait eu lieu il y a quelque temps avec les représentants des sociétés de transport. En retournant à mon bureau, j'ai fait des recherches et trouvé que la date était le 8 décembre.

Nous étions alors d'avis qu'un accord avait été conclu. On m'apprend maintenant qu'après que ces représentants, de retour aux États-Unis, eurent discuté la chose avec leurs collègues, de nouvelles questions se sont posées et une nouvelle conférence avec les fonctionnaires de mon ministère a été demandée.

Cette conférence a eu lieu la semaine dernière, ainsi que l'honorable député l'a indiqué, et les points qui ont été soulevés ont

été étudiés à fond. Le ministère a de nouveau expliqué sa position aux représentants en cause qui, une fois de plus, sont retournés aux États-Unis consulter leurs collègues des sociétés de transport. Autant que je sache, il n'y a pas de désaccord important. L'affaire est maintenant étudiée par les représentants de ces sociétés aux États-Unis.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Rea.

MINISTÈRE DES MINES ET DES RELEVÉS
TECHNIQUES

710. Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire, \$630,000.

M. Robichaud: Avant l'adoption du crédit, j'aimerais obtenir une autre explication du ministre des Mines et des Relevés techniques au sujet d'une réponse qu'il a donnée hier soir à l'honorable député de Timiskaming sur les catégories de charbon à l'égard desquelles ces versements sont effectués. Il s'agissait de savoir s'ils sont faits à l'égard de toutes les catégories ou à l'égard de certaines catégories de charbon. Le ministre a répondu: "Le charbon bitumineux pour la production de l'électricité." Un peu plus tard je lui ai demandé si la subvention s'appliquait tant au charbon de ménage qu'au charbon industriel. J'ai répété la question et le ministre a répondu: "Oui." J'aimerais bien savoir au juste quelle est la réponse.

L'hon. M. Comtois: Il se peut qu'il y ait eu un malentendu. J'ai compris d'après la question posée par l'honorable député de Timiskaming qu'il voulait savoir si dans le charbon transbordé jusqu'au marché de l'Ontario il y avait du charbon de ménage et du charbon industriel. C'est ce que j'ai répondu. En réalité il y a très peu de charbon de ménage en provenance de la Nouvelle-Écosse qui est vendu sur le marché de l'Ontario.

M. le président suppléant: Le crédit n° 710 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

L'hon. M. Comtois: Peut-être pourrais-je répondre également...

Une voix: Ne retardez pas vos propres crédits. Ils ont été adoptés.

L'hon. M. Comtois: Très bien. J'allais donner des renseignements qui m'avaient été demandés par un député. Je ne veux pas les retarder. Je ne veux pas échauffer la discussion cet après-midi; elle l'a été assez hier soir. Si l'honorable député de Timiskaming